

La sécurité alimentaire : une affaire de paysans

Bertrand Mathieu¹
 André Teyssier¹
 Nassourou Abdourahmane²

¹ Cirad-Tera
 TA 60/15
 F-34398 Montpellier Cedex 5
 France
 <bertrand.mathieu@cirad.fr>
 <andre.teyssier@cirad.fr>
² Terdel
 BP n°6
 Maroua
 Cameroun
 <terdelmaroua@iccnnet.cm>

Résumé

Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, province la plus peuplée et la plus pauvre du pays, des crises alimentaires frappent les populations rurales de façon récurrente. Ces situations sont autant liées à des déficits chroniques de production qu'à des problèmes de gestion des vivriers à la récolte. Habituellement, l'Administration intervient à travers une aide alimentaire d'urgence mais, à ce jour, il n'existe pas de dispositif opérationnel de prévention de ces crises. Des alternatives sont possibles pour éviter un assistanat systématique et favoriser une responsabilisation des agriculteurs en matière de sécurité alimentaire. Peut-on confier à des organisations paysannes une fonction aussi essentielle que la sécurité alimentaire ? À travers la mise en place d'un système de stockage villageois autofinancé, l'expérience des Associations de producteurs-stockeurs de céréales (Aprostoc), vise au maintien de stocks vivriers de proximité et permet aux agriculteurs de mieux tirer profit de leur production. Engagée depuis 1996, cette opération a déjà permis la création de 249 greniers communs, concernant près de 15 000 exploitations. Les greniers sont désormais structurés en six unions de groupements de stockeurs, les Aprostoc. Ces associations, à travers un réseau de conseillers paysans, assurent des services d'appui et de conseils aux groupements et aux agriculteurs céréaliers. Elles constituent de nouveaux acteurs capables d'intervenir de manière durable pour la sécurité alimentaire de la province de l'Extrême-Nord. L'émergence de services d'appui gérés par des organisations paysannes représente une alternative prometteuse aux méthodes de vulgarisation traditionnelles, tandis que le stockage villageois est à considérer comme un dispositif préventif des crises alimentaires, permettant de gérer les crises de faible amplitude afin de réserver l'aide alimentaire aux crises majeures. Ces démarches de responsabilisation des agriculteurs peuvent aujourd'hui servir de références aux nouvelles orientations des politiques de développement rural.

Mots clés : Système agraire ; Politique agricole ; Afrique de l'Ouest ; Afrique centrale.

Summary

Food security is farmers' business

Food emergencies hit rural populations recurrently in the far north of Cameroon, the most highly populated and poorest province in the country. These crises, occurring while farmers bridge the gap before the next cereal harvest, show a dramatic increase in cereal prices on the local markets and trigger cyclical food shortage, even famines, which prevent any development dynamics. These situations are related not only to chronic production shortages but also to problems of food crop management at harvesting. Without reliable statistical data, explanations given to these food shortages consist more in subjective impressions than in rigorous analysis. Such reasons as climatic accident, natural pests, traders' speculation, farmers' lack of foresight or "archaic cultivation techniques", are systematically put forward, without assessing the importance of these different factors on food security. On the other hand, explanations rarely refer to less visible structural explanations, such as the isolation of local markets in the rainy season or administrative locking of food circulation. In order to face these crises, farmers develop diversified strategies of food risk anticipation (non-agricultural activities, dry season crops, cereal stocking, small breeding, etc.) or adaptation to food shortage (picking, temporary migrations). If these strategies prove to be unsatisfactory, farmers decide to definitively emigrate toward cities or regions where production is less uncertain. The administration generally intervenes for food security by trying to create important regional stocks and by providing emergency aid in years of shortage, but there is no operational facility for

preventing these emergencies as yet. These regular aids tend to put farmers in a situation of assistance and should remain a solution for years of exceptional food shortages. Alternatives are possible to prevent the systematic provision of aid and to encourage producer responsibility with regard to food security.

Can farmers' organizations be entrusted with as essential a function as food security? Local food storage as a means to regulate food crisis is not a new issue. Community systems have been developed by many stakeholders since the colonial period with more failures than successful results. The analysis of different experiences shows that the set up of storage systems and the skills of stakeholders have a determining influence on the efficiency of such interventions.

With the setting up of a self-financed village storage system, the operation conducted by the Aprostocs (Associations de producteurs et stockeurs de céréales) managed to achieve significant results. This action aims at maintaining local food stocks and enables producers to make more of their production. It began in 1996 and has already enabled the creation of 249 common granaries serving nearly 15,000 farms. The granaries are now organized in six storage group unions, the Aprostocs. Through a network of farmer advisers, these associations provide support and advisory services for the groups and for grain producers. They are new stakeholders capable of lasting involvement in food security in the Extreme North. The emergence of support services managed by producers' organizations is a promising alternative to traditional extension methods, while village storage should be considered as a measure to prevent food emergencies as a complement to emergency interventions. These approaches for making producers more responsible can now serve as a reference for new orientations in rural development policies.

Key words: Farming system; Agricultural policy; West Africa; Central Africa.

Dans l'Extrême-Nord du Cameroun (*figure 1*), des crises alimentaires cycliques affectent les efforts de développement et contribuent à la paupérisation des individus et de leurs organisations. En cas de disette, les ressources financières collectives sont détournées pour assurer la subsistance du groupe familial. Les opérations de crédit rural, d'équipement du territoire ou de professionnalisation sont ruinées dès que les paysanneries ont recours à des stratégies de survie.

Face à l'insécurité alimentaire, l'action des pouvoirs publics s'affiche surtout « en aval », en se concentrant sur la distribution d'aides d'urgence ostentatoires. Ces aides, qui tendent à placer les agriculteurs en situation d'assistés, doivent demeurer une solution de dernier recours à déployer en cas de déficit vivrier grave. Il faut, en revanche, placer les agriculteurs en situation de pleine responsabilité, et concevoir de nouvelles articulations entre leurs stratégies et celles des services publics, pour une gestion des crises alimentaires répétitives, notamment en favorisant la prévision et une meilleure fluidité des circuits commerciaux.

Après un rappel de la problématique de l'insécurité alimentaire, cet article présente une expérience de responsabilisation des agriculteurs ruraux en matière de

stockage de vivriers et de structuration de la filière céréalière, qui pourrait servir de référence à des politiques publiques de sécurité alimentaire.

Insécurité alimentaire : réponses paysannes, réponses de l'État

Les déficits alimentaires : faits réels ou interprétation ?

Tous les 5 à 10 ans, la province de l'Extrême-Nord du Cameroun traverse une période de crise alimentaire qui justifie l'intervention des pouvoirs publics nationaux, voire de la communauté internationale. Ces crises alimentaires, plus ou moins aiguës selon les régions et les catégories sociales, se manifestent par une raréfaction des produits vivriers sur les marchés et par de fortes augmentations des prix des céréales. Pour satisfaire leurs besoins alimentaires, les ménages mettent en œuvre différentes stratégies ; les plus vulnérables bradent une partie de leur capital – d'abord le bétail –, puis divers équipements, et enfin, des terrains.

Faute de statistiques agricoles fiables, ces crises sont difficiles à quantifier. La production moyenne annuelle de la province de l'Extrême-Nord oscillerait autour de 437 000 tonnes de céréales. À raison d'une population d'environ 2 500 000 habitants, 175 kilos de céréales par personne et par an seraient produits dans la province. Les besoins alimentaires étant estimés par l'Office céréalier à 200 kilos par personne et par an, cela placerait la province en léger déficit structurel [1]. La production agricole ne parviendrait donc pas à suivre le rythme de l'accroissement démographique, mais aucune donnée statistique ne permet de vérifier cette hypothèse [1]. De plus, ces indicateurs, qui ne tiennent compte ni des flux commerciaux ni du fait que l'alimentation ne repose pas exclusivement sur les céréales, mériteraient d'être reconsidérés.

Ces indicateurs généraux ne montrent pas non plus la variabilité géographique de la vulnérabilité aux pénuries alimentaires. Les zones de forte densité, comme les Monts Mandara à l'ouest de Maroua ou le « Bec de Canard », apparaissent plus sensibles à ces aléas. Contrairement à la plaine du Diamaré, autour de Maroua, qui présente de vastes plaines argileuses propices à la culture du sorgho de contre-saison, les possibilités d'extension et de diversification des cultures vivrières y

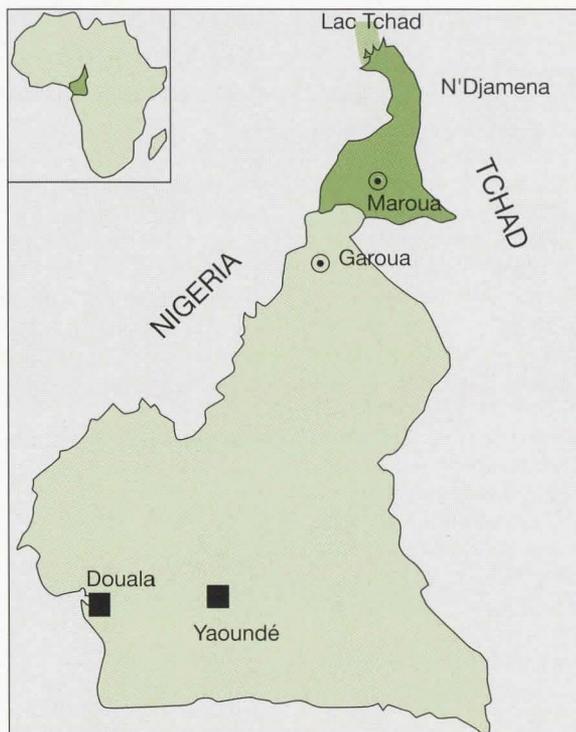


Figure 1. Localisation de la province de l'Extrême-Nord Cameroun.

Figure 1. Localization of the Far-North Province of Cameroon.

sont plus réduites. Dans certains départements, on observe un déficit moyen de deux à trois sacs de céréales par famille [2] dans les zones vulnérables correspondant aux territoires les plus enclavés.

Diverses raisons sont évoquées pour expliquer les crises alimentaires qui touchent l'Extrême-Nord. Les causes avancées sont d'abord les sécheresses et l'irrégularité de la pluviométrie, souvent associées aux attaques de criquets et d'oiseaux granivores. Les épisodes de sécheresse en début de saison des pluies affectent fortement les rendements des cultures vivrières pluviales, et l'interruption précoce des pluies entraîne une importante réduction des surfaces en sorgho repiqué.

Les pratiques sociales (fêtes traditionnelles, bière de mil, etc.), dénoncées comme du « gaspillage » par les autorités administratives et religieuses, fragilisent également le système. D'autres raisons sont aussi évoquées : les pays voisins, quand ce ne sont pas les brasseries, draineraient de grandes quantités de céréales. Ces explications événementielles ignorent des facteurs structurels d'insécurité ali-

mentaire : marchés vivriers inaccessibles, blocages administratifs à la sortie de céréales des territoires excédentaires... Faute de données chiffrées, la compréhension de l'insécurité alimentaire reste tributaire d'interprétations subjectives, faites de postulats et de représentations individuelles ou collectives.

Réponses paysannes à l'insécurité alimentaire

Les agriculteurs ne restent pas inertes face aux pénuries alimentaires. Ils développent un ensemble de stratégies pour anticiper et atténuer les effets des crises.

La stratégie la plus fréquente est l'émigration vers la province du Nord, où des terres sont encore disponibles et la pluviométrie plus favorable. Elle provoque chaque année dans les terroirs d'arrivée des regains de tension pour la maîtrise de l'espace entre agriculteurs migrants, chasseurs et éleveurs itinérants. L'envoi de fonds par les migrants est indispensable à l'équilibre financier des ménages des terroirs d'origine.

Localement, certaines activités commerciales souvent gérées par les femmes (fabrication d'alcools, petits élevages domestiques, etc.) fournissent des revenus monétaires en partie destinés à assurer un minimum alimentaire.

Enfin, le développement des plantes à tubercule et surtout l'extension récente de la culture du sorgho de saison sèche, spectaculaire dans l'Extrême-Nord Cameroun, représentent probablement les réponses les plus pertinentes à l'augmentation des besoins en vivriers, en assurant une répartition des risques et un étalement du calendrier agricole.

Cependant, même les années d'excédents céréaliers, les exploitations ne parviennent pas toujours à tirer parti de leurs deux récoltes annuelles et connaissent des problèmes de trésorerie. En effet, la culture du *muskuwaari* (terme peut désignant les sorghos de saison sèche) exige une main-d'œuvre importante. L'emploi systématique de manœuvres amène les agriculteurs à s'endetter pour pouvoir repiquer à temps. Ils peuvent emprunter auprès de « courtiers » ou de chefs coutumiers, avec remboursement à la récolte en nature ou en espèces, en revendant les bœufs achetés quelques mois plus tôt [3]. Quand les prix augmentent en période de soudure, ceux qui ont les moyens de stocker (commerçants, fonctionnaires, chefs traditionnels...) écoulent les céréales acquises à bon compte. Pour la moitié des exploitations du Diamaré, le volume vivrier produit suffirait à la consommation familiale, mais la gestion du stock de céréales au cours de l'année condamne certaines exploitations à un cycle d'endettement.

Rares sont les agriculteurs à profiter des variations de prix des céréales qu'ils produisent, car peu d'entre eux disposent d'une trésorerie qui leur permettrait de stocker leur production en attendant une remontée des cours.

Réponses de l'État

Face à l'insécurité alimentaire, l'action publique s'est fondée jusqu'à présent sur trois certitudes. La sécurité alimentaire passera par : a) la lutte contre les fléaux ; b) la modernisation de l'agriculture ; c) une assistance vivrière, mobilisée sur des stocks céréaliers gérés par l'État.

Malgré le désengagement perceptible des services publics, une culture « d'État providentiel » inspire encore les principes d'intervention de pouvoirs publics qui ne voient pas dans la population d'agriculteurs le pivot d'une politique régionale de

sécurité alimentaire. Mais ces orientations n'ont qu'une très faible portée opérationnelle :

- l'efficacité de la lutte contre les fléaux est liée au fonctionnement des services phytosanitaires, dont les moyens sont insuffisants ou tardivement accordés ;
- la modernisation de l'agriculture n'est bien souvent qu'une incantation à la productivité formulée dans l'optique de financements pour des nouveaux périmètres irrigués, sans tenir compte du délabrement des périmètres existants ;
- l'aide alimentaire pose des questions de gouvernance. L'imprécision des statistiques agricoles empêche d'établir des situations et de prendre des décisions. Les volumes distribués sont sans commune mesure avec les déficits annoncés : en 1999, 9 500 tonnes de céréales devaient répondre à un déficit gonflé à 155 000 tonnes. Ces campagnes d'aide sont pourtant très onéreuses (3,78 milliards de FCFA pour l'aide financée en 1998 par l'Union européenne) et de nombreux cas de détournements sont signalés. L'aide alimentaire devient, de fait, le support d'opérations médiatiques à la gloire des cellules gouvernementales et des caciques locaux impliqués. Elle correspond le plus souvent à un saupoudrage généralisé plutôt qu'à une distribution ciblée. L'espoir de gains politiques fait que la notion de zone vulnérable n'est pas acceptée [4] : il faut servir le plus grand nombre, quelle que soit l'acuité de la disette, pour obtenir un bénéfice électoral maximal.

Les résultats mitigés du stockage communautaire

Le stockage comme outil de régulation des accidents alimentaires n'est pas une recommandation nouvelle. Il est promu, avec plus ou moins de bonheur, depuis la période coloniale. Certaines expériences de stockage au village remontent aux années 1960 comme celles de la Semnord (Secteur de modernisation et de développement du Nord) ou de l'Office céréalier. Des interventions plus localisées ont été orientées vers un système de stockage de proximité géré par les agriculteurs. Il s'agit essentiellement de banques de céréales mises en place soit par les groupements cotonniers, soit par des ONG laïques ou confessionnelles. Leurs promoteurs insistent sur le caractère social de ce système de stockage, fondé essentiellement sur des achats de céréales en

période de récolte et destiné en priorité aux plus indigents en période de soudure. Les résultats de ces expériences sont mitigés, tant la gestion des magasins est liée au recouvrement des céréales distribuées à crédit, ce qui s'avère illusoire dans les zones vulnérables. Face à la contrainte essentielle du renouvellement des fonds de roulement par le recouvrement intégral des crédits, la plupart des opérations de stockage communautaire n'ont pas trouvé de solutions appropriées et ont périclité. Les groupements formés pour ces opérations de stockage ont disparu avec les fonds destinés à l'achat de céréales. Les motivations initiales apparaissent d'ailleurs parfois douteuses : l'adhésion à un groupement s'explique souvent par l'espoir d'obtenir du mil à crédit, avec l'intention inavouée de ne rien rembourser...

En dépit de ces résultats peu encourageants, le Cameroun a inscrit au Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation en 1997 « un projet de constitution de stocks de sécurité alimentaire dans la partie septentrionale du pays (...) par la construction de (...) 1 200 greniers villageois d'une capacité de stockage de 40 et 20 tonnes ». [5]

Pour devenir une solution opportune, la régulation des accidents alimentaires par des stocks villageois doit être conçue en fonction d'une approche qui mise davantage sur le stockage des productions du village. La vente subventionnée de sacs achetés à l'extérieur sur les marchés locaux dérive trop souvent vers des octrois préférentiels selon des règles clientélistes. Une expérience a été engagée suivant ce principe par le projet Dpgt (Développement paysannal et gestion de terroirs. Projet MinAgri/Sodecoton, financement AFD/SCAC. 1994-2002). Cette intervention s'inscrit en faveur d'une meilleure maîtrise de la filière par les agriculteurs [6].

Une nouvelle expérience de stockage villageois

Le système de stockage des céréales au village est parti d'un travail d'écoute des agriculteurs et du constat d'endettement de certaines exploitations causé par la vente de céréales à bas prix en période de récolte pour rembourser les dettes contractées lors de la mise en culture.

Les « greniers communs » : une innovation pour la gestion des céréales

Les principes d'intervention sont articulés autour de « greniers communs », essentiellement financés par les groupements de producteurs de coton. Les principaux objectifs des greniers sont d'assurer une meilleure sécurité alimentaire par un stockage de proximité et une meilleure rémunération pour les exploitants qui dégagent des excédents céréaliers.

Principes des greniers autofinancés

Les stockeurs sont membres de groupements cotonniers dont les fonds servent à l'achat des céréales. À la récolte, le groupement de producteurs de coton achète une partie de la production de sorgho à ses membres. Les sacs sont stockés nominativement dans un même local en attendant que les prix augmentent. Le « grenier commun » est alors ouvert par le groupement, à la demande des stockeurs. Afin d'intéresser les différents types d'exploitation agricole, deux options sont proposées :

- si l'agriculteur dispose d'un stock alimentaire suffisant pour sa propre consommation jusqu'à la prochaine récolte, il demande au groupement de vendre son stock sur le marché à un meilleur prix. Le groupement se rembourse alors de l'avance qu'il a concédée et remet le bénéfice au stockeur ;

- si l'agriculteur a épuisé son disponible alimentaire, il a la possibilité de racheter le sorgho à prix coûtant pour sa consommation.

Ce système favorise une épargne en nature et modère les recours aux crédits usuraires. À plus long terme, les exploitations ont la possibilité de consolider leur gestion en reproduisant chaque année cette épargne en grains.

Évolution des greniers communs

Ce système, expérimenté en 1996 auprès de quatre groupements, a connu un écho très favorable auprès des agriculteurs. Afin d'étendre l'opération, le projet Dpgt, relayé par Terdel (TERritoire et Développement Local), un bureau d'études camerounais créé en 2000 lors de la privatisation du volet « Gestion de terroir » du projet, a formé les groupements à la gestion de ces greniers. En 6 ans, l'extension des greniers communs leur a conféré une ampleur régionale. Dans l'Extrême-Nord,

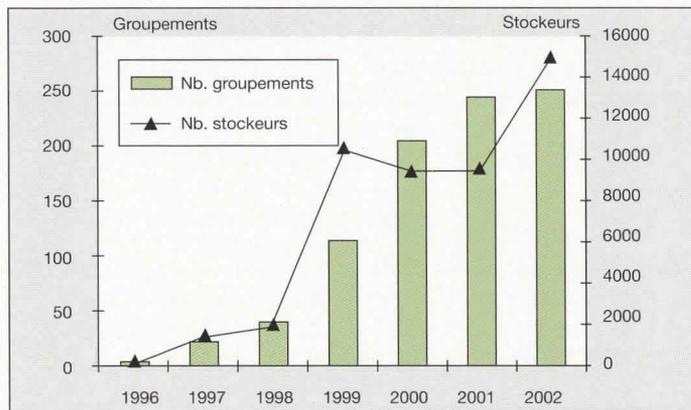


Figure 2. Évolution du nombre de « greniers communs » et de producteurs-stockeurs.

Figure 2. Evolution of the number of « Common Granaries » and farmers-stockers.

249 groupements disposent aujourd'hui de leur grenier, ce qui représente 15 000 exploitations agricoles mobilisant près de 179 millions de FCFA pour stocker environ 2 300 tonnes de céréales (figure 2). Le stockage concerne surtout le sorgho *muskuuwaari*, dont la faible teneur en eau facilite la conservation des grains, mais aussi le sorgho pluvial, le maïs ou le riz paddy.

L'évolution saisonnière des cours des céréales est très variable d'une année sur l'autre, ce qui rend l'opération plus ou moins avantageuse. Les années 1998 et 2001, déficitaires, se sont révélées particulièrement opportunes. Les cours ont atteint des niveaux élevés, jusqu'à 50 000 F CFA le sac de 100 kilos dans certains marchés du Mayo-Danai en 1998 (région du « Bec de Canard »). Les agriculteurs ont ainsi réalisé des économies ou

des bénéfices – selon leur stratégie de mise sur le marché – de 120 % en 1998 et de 60 % en 2001. En revanche, fin 1998, les prix au moment de l'achat des céréales étaient encore élevés. Durant la campagne 1999, les crues exceptionnelles ont permis une excellente production autour du lac Tchad, alors que des pluies abondantes favorisaient les productions pluviales sur l'ensemble du Nord-Cameroun. Les commerçants de N'Djamena, qui tirent habituellement les prix vers le haut, ne se sont donc pas rendus sur les marchés nord-camerounais et les prix en période de soudure étaient de 40 % inférieurs à ceux de la période de récolte, ce qui a lourdement grevé la trésorerie des groupements engagés dans l'opération. Malgré cette année défavorable, le nombre de greniers communs n'a cessé d'augmenter, ce qui montre l'intérêt des agri-

culteurs pour ce type de stockage. Au-delà de la spéculation, qui reste limitée et ne concerne en moyenne que 10 % des sacs stockés, il s'agit pour eux de pouvoir disposer d'un stock vivrier de proximité, quel que soit le contexte conjoncturel.

Contraintes au stockage, amorces de solutions

La contrainte principale réside dans l'insuffisance de ressources financières des groupements coton : seulement 25 % des membres de ces groupements ont accès à ce stockage autofinancé et une partie importante de la production céréalière est toujours commercialisée à la récolte. Dans la zone cotonnière de l'Extrême-Nord où l'intervention a été lancée, 30 % des groupements cotonniers ont adopté le système de greniers communs mais la pratique du stockage se limite à 8 % des exploitations. Des capitaux complémentaires sont indispensables au renforcement des capacités d'achat de céréales par les groupements. Avec l'appui de Terdel, des organisations paysannes, les Aprostoc (associations de producteurs stockeurs de céréales), s'emploient à diversifier les sources de financement des greniers communs par recours au crédit bancaire, qui représente 10 % des fonds mobilisés en 2001 et 2002 (figure 3), et à de nouveaux partenaires. En 2001, le PAM (Programme alimentaire mondial) a accordé près de 1 000 tonnes de céréales réparties entre 120 greniers communs et vendues par les Aprostoc en période de soudure. Les recettes ont permis de décupler les capacités de stockage en 2002. La reconnaissance des Aprostoc par le PAM a permis de faire évoluer l'aide alimentaire ponctuelle vers un soutien dans la durée à des structures paysannes responsables de la sécurité alimentaire de leurs villages.

Des « greniers communs » aux unions de groupements stockeurs : vers un dispositif piloté par les agriculteurs

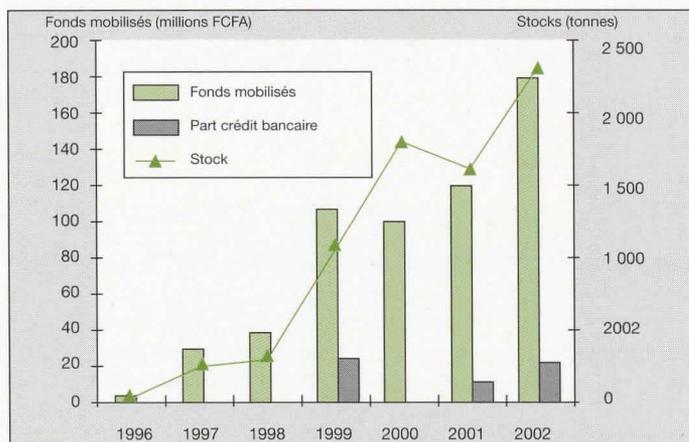


Figure 3. Évolution des quantités stockées et des fonds mobilisés pour le stockage.

Figure 3. Evolution of the amount of stock and funds used for cereal storage.

L'idée de créer des unions de groupements stockeurs s'est d'abord imposée

pour réguler les mises sur le marché à l'échelle régionale et éviter que plusieurs « greniers communs » approvisionnent les mêmes marchés le même jour. Dans la mesure où les céréales stockées sont essentiellement consommées par leurs propres producteurs, ces organisations se sont orientées vers des services d'appui aux groupements de producteurs-stockeurs : appuis à la gestion du stockage, négociation de crédits, conseils techniques sur les systèmes de production céréalières. Une fonction encore potentielle des Aprostoc est celle de la représentation des agriculteurs céréalières vis-à-vis des instances nationales et internationales intervenant sur la question de la sécurité alimentaire.

Depuis la création de l'Aprostoc Diamaré en 1997, cinq nouvelles unions ont vu le jour. Ces associations couvrent désormais la majeure partie de la zone cotonnière de l'Extrême-Nord. Pour répondre aux demandes d'appui en stockage et en formation technique, les associations se dotent progressivement d'un réseau de « conseillers paysans » chargés de prestations de services auprès de 10 à 20 groupements. Actuellement, les six Aprostoc rémunèrent 10 conseillers paysans. Les revenus des Aprostoc proviennent d'un droit d'adhésion annuel par groupement, d'une taxe par sac stocké, de taux d'intérêt sur le « crédit céréales » et de participations financières des groupements aux formations dispensées par les conseillers.

Le projet Dpgt s'est appuyé sur ces conseillers paysans pour la création et la diffusion d'innovations dans les itinéraires techniques du sorgho repiqué. En réponse aux sollicitations des agriculteurs sur les problèmes d'enherbement des terres *muskuwaari*, le projet a contribué à la mise au point de traitements herbicides permettant la récupération de parcelles et l'allègement des temps d'entretien et de préparation [7].

La création de ce type de services au sein d'organisations professionnelles agricoles est conforme aux orientations stratégiques du ministère de l'Agriculture. En effet, il prévoit « un processus de substitution progressive des organisations paysannes au service public qui doit se recentrer sur les fonctions spécialisées hors de portée de ces dernières » [8]. Les Aprostoc constituent désormais un interlocuteur privilégié pour la recherche et le développement, même si l'impact du stockage reste encore limité : les céréales stockées

ne représentent que 0,5 % de la production de l'Extrême-Nord. Toutefois, une part importante de la production étant auto-consommée, une augmentation, même très faible, du stockage en grenier commun peut avoir un effet significatif de stabilisation des marchés céréalières par un rééquilibrage de l'offre et de la demande tout au long de l'année. Le développement des capacités de stockage au village par la construction de magasins et la constitution de fonds de roulement autonomes devraient permettre aux agriculteurs et à leurs organisations de peser davantage sur les marchés céréalières.

Cette évolution implique un transfert des compétences en appui/conseil, gérées initialement par le Dpgt puis Terdel, vers les conseillers paysans.

Pour un appui aux filières céréalières de l'Extrême-Nord

Une intervention reste à engager sur l'ensemble de la filière céréalière pour généraliser les « greniers communs » et promouvoir une recherche-développement en agronomie afin de lever certaines contraintes à la production signalées par les agriculteurs. Sur ce dernier point, une des priorités consiste à relancer les travaux sur les sorghos de contre-saison, longtemps restés en marge des programmes de recherche agronomique. En 30 ans, les surfaces consacrées au *muskuwaari* ont doublé, pour atteindre désormais près de 200 000 hectares, et les attentes des agriculteurs sont importantes en matière d'appui technique et de conseil [9]. Ainsi, la réponse aux problèmes d'enherbement dans les terres à sorgho repiqué a permis de faire émerger d'autres demandes, aujourd'hui sans réponses, tant sur des problèmes phytosanitaires que sur la conception d'itinéraires techniques innovants ou la gestion des céréales et des assolements au sein des exploitations familiales.

Parallèlement aux activités opérationnelles, l'un des enjeux est de fournir les éléments nécessaires à la co-construction d'une politique de sécurité alimentaire à l'échelle provinciale. Les données manquent pour hiérarchiser les problèmes et

définir la nature des actions à entreprendre. Il s'agit de participer à la production et à la diffusion d'informations sur l'état saisonnier de la production agricole, des prix et des marchés vivriers. Un observatoire de la production agricole, progressivement cofinancé par les organisations paysannes, pourrait s'insérer au sein d'une fédération des Aprostoc afin d'en conforter le rôle et la légitimité. Enfin, cette intervention devrait imaginer les contours d'un cadre d'échanges et de concertation entre acteurs (administrations, organisations paysannes, ONG, commerçants, transporteurs...), notamment pour valoriser les diverses expériences sur le stockage et coordonner les actions en la matière.

Conclusion : quelles recherches pour la sécurité alimentaire ?

En quoi la recherche peut-elle participer à la sécurité alimentaire des ménages de l'Extrême-Nord ?

La question peut paraître incongrue mais les dispositifs de recherche, tels qu'ils sont actuellement configurés, privilégient la mise au point d'innovations techniques et interviennent peu sur les contextes institutionnels de leur diffusion. La mise au point de technologies innovantes ne saurait être remise en cause, mais elle doit davantage tenir compte des attentes, des savoirs et des contraintes des agriculteurs. Les expériences de conseil de gestion, auprès d'individus ou de groupements, s'inscrivent dans cette dynamique.

En matière de sécurité alimentaire, quatre axes d'intervention de la recherche seraient intéressants :

- une caractérisation des stratégies mises en œuvre par la grande diversité d'exploitations pour anticiper et atténuer les crises alimentaires, afin de concevoir un cadre à la conception d'innovations techniques ;
- l'appui à la conception d'un observatoire des prix et de la production agricole au sein d'organisations paysannes ;

– un appui au développement des filières secondaires (plantes à tubercule, *muskuwaari*, maraîchage, petits élevages, etc.), dans le cadre d'interventions auprès d'organisations paysannes ;

– un éclairage historique sur les programmes opérationnels de sécurité alimentaire (greniers de prévoyance coloniaux, aides d'urgences, appuis au stockage villageois, projets actuels...) pour comparer l'efficacité des différentes approches.

Il serait enfin intéressant d'avoir un suivi des transferts de responsabilités de certains services publics vers des structures mises en place et partiellement financées par la société civile ■

Références

1. Hanak E. *Le marché céréalier et la sécurité alimentaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun*. Garoua : DPGT/Prasac, 2001 ; 24 p.
2. Seignobos C, Toukrou A. *Terroir de Sirlawe*. Maroua : DPGT/IRD, 1995 ; 61 p.
3. Seignobos C, Iyebi-Mandjek O, Abdourahmane N. *Terroir de Balaza-Domayo ; saturation foncière et muskuwaari*. Garoua : Orstom/DPGT, 1995 ; 62 p.
4. Roell M, Teyssier A, Doyon S. *Quelques éléments de réflexion sur la sécurité alimentaire dans la province de l'Extrême-Nord*. Maroua : Action against Hunger ; CDD ; DPGT ; PDRM ; SNV, 1999 ; 21 p.
5. Comité FAO/PAM. *Application du Plan d'Action du Sommet Mondial de l'Alimentation. Cameroun*. Yaoundé : FAO, 1997 ; 10 p.
6. Teyssier A, Hamadou O. *Gestion de terroirs et gestion de ressources naturelles au Nord-Cameroun Sodecoton/DPGT*. Garoua : MinA-gri ; AFD ; SCAC (11 rapports semestriels 1995-2000).
7. Mathieu B, Marnotte P. *Maîtrise de l'enherbement pour les cultures de muskuwaari au Nord-Cameroun*. Columa, journées internationales sur la lutte contre les mauvaises herbes, Toulouse, décembre 2001.
8. *Document de stratégie agricole*. Yaoundé : Ministère de l'Agriculture, 2001 ; 59 p.
9. Mathieu B, Fotsing E, Gautier D. L'extension récente du *muskuwaari* au Nord-Cameroun ; dynamique endogène et nouveaux besoins de recherche. In : Jamin JY, Seiny Boukar L, eds. *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes du colloque, mai 2002, Garoua (Cameroun). Montpellier : Cirad/Prasac (à paraître).